

GRAND PRIX DE FRANCE DE COURSE AU LARGE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

Parcours DC 600 (RSO 3)

IRC - FIGARO - MULTI 2000 - Mini 6,50

Ce formulaire doit être rempli par le responsable du bateau et remis lors de la confirmation de l'inscription.

Une équipe de contrôleurs course au large, de la FFV sera présente au port de Cherbourg pour procéder à des contrôles de sécurité ainsi qu'à l'arrivée à la Trinité sur Mer.

Nom du bateau PRINCESSE GOTIONVOUE II Numéro de Voile FRA 53116

Catégorie de course IRC Emplacement à Cherbourg.....

Nom de baptême PRINCESSE GOTIONVOUE II Quartier maritime LH

N° MMSI 227 926 840 VHF ASN (Cf. déclaration ANFR)

Transpondeur AIS (AC 1.6 RSO 3.29.13), nom qui apparaît sur l'écran : PRINCESSE GOTIONVOUE II

Indicatif VHF FAG 3147 (Cf. déclaration ANFR)

Epirb RSO 4.19.3 manuelle et automatique :

15 caractères : 1C6 SC48F00 FFBFF

Marque/type OCEAN SIGNAL RESERVE NE Date de révision oct 2019

Nbre de passagers à bord (y compris le skipper): 6

Balise AIS non obligatoire sauf Mini et Figaro (9 chiffres commençant par 97.....) et PLB non obligatoire, 15 caractères commençant par 1C6..... Attention aux dates de révision.

Nom/Prénom			
Balise AIS			
Balise PLB			
Nom/Prénom			
Balise AIS			
Balise PLB			

Contacts téléphoniques :

Votre Bateau a t'il été construit après le 1 Juillet 1996
l'application de la certification CE).....**OUI**.....NON

(Date de

Si OUI, votre plaque de constructeur (CE)
lisible.....**OUI**.....NON

est-elle visible et

Le nombre de personnes composant l'équipage est-il inférieur ou égal au nombre maximum inscrit sur la
plaque CE pour la **catégorie B**.....**OUI**.....NON

		RSO 3
LIGNES DE VIE (indépendantes de chaque bord du bateau) Acier inox diamètre 5 mm mini ou sangle ou polyéthylène haut module à charge de rupture supérieure ou égale à 2040kg Points d'accroche doivent être adjacents aux postes de travail Permettant de s'accrocher avant de monter sur le pont	OK OK OK	4.04 MoMu 4.04.1.c MoMu 4.04.2 a MoMu 4.04.2.b. MoMu
PANNEAU DE DESCENTE Attaché de façon permanente et capable d'être immédiatement fermé	OK	3.08 MoMu
FEUX DE NAVIGATION (conformes au RIPAM) Feux de navigation (ampoules de rechange, sauf LED) Feux de secours (alimentation indépendante des feux de navigation)	OK OK	3.27 MoMu
LOCALISATION RECUPERATION DE L'HOMME A LA MER 1 GPS capable d'enregistrer 1 MOB en 10 secondes sans quitter le pont tout en suivant visuellement le MOB Bouée de sauvetage avec feu à allumage automatique, un sifflet et une ancre flottante, avec nom du bateau et bandes réfléchissantes Bout de halage diamètre 6mm mini de 15 à 25m dans le cockpit Collier de récupération composé de : a) Ligne flottante de 4 fois la Lh mini ou 36 mètres b) Collier flottant de 90 N de flottabilité mini	OK OK OK OK OK OK	4.22.2 c MoMu 4.22.3 b MoMu 4.17et18 MoMu 4.22.4 MoMu 4.22.5 MoMu 4.22.5a MoMu 4.22.5b MoMu
BALCONS, CHANDELIERS, FILIÈRES (bateau ≥ 8.5m) Double filière tendue avec la filière supérieure à une hauteur mini de 600mm avec ouverture verticale ≤ 380mm	OK	3.14.1 MoMu
ASSÉCHEMENT et SEAUX 1 pompe de cale manuelle installées de façon permanente 1 installation pour vider tous les compartiments étanches 2 seaux équipés d'un bout capacité 9 litres mini	OK OK OK	3.23.1 b Mo 3.23.1.e Multi 3.23.1 a MoMu
RADEAUX DE SAUVETAGE ISO 9650 ou SOLAS avec un minimum un pack 2 moins de 24h Extrémité du bout de déclenchement amarrée au voilier Amené au niveau des filières ou à l'eau en 15 secondes max Nombre de place (≥ au Nombre de passagers.) Marque..... SEA SAFE N° de série..... 2183 Modèle..... KHYF Prochaine révision 28/01/2025	OK OK OK OK	Avis de C 1.6 4.20.3 c MoMu 4.20.3 d MoMu 4.20.4 MoMu
COUTEAU DE COCKPIT Doit être accessible du cockpit ou du pont	OK	4.25 MoMu

MATÉRIEL

Réchaud installé de façon permanente avec coupure sécu alim	OK	3.20	MoMu
Couchettes installées de façon permanente	OK	3.19.1	MoMu
Toilettes, installées de façon permanente ou seau adapté et identifié	OK	3.18.1	MoMu
Gouvernail de secours (sauf bateaux à 2 barres)	OK	4.15.1	MoMu
Compas de relèvement en plus du compas fixe compensé	OK	3.24	MoMu
1 second compas qui peut être portable ou électronique	OK	3.24.b	MoMu
Dessin sécurité, affiché dans le carré avec les emplacements du matériel de sécurité	OK	4.12	MoMu
2 ancres adaptées (bateau ≥8.5m) répartition adéquate de chaîne et de bout et prêt pour une utilisation immédiate (5min)	OK	4.06	MoMu
2 extincteurs capacité minimum 2kg de poudre sèche chacun	OK	4.05.2	MoMu
1 couverture anti-feu	OK	4.05.1	MoMu
Manuel de premier secours	OK	4.08	MoMu
Pharmacie cf RSO 2, urgence, journalier, général et de réserve	OK	4.08	MoMu
Mains courantes adéquates doivent être fixés sous le pont	OK	3.22	MoMu
Corne de brume	OK	4.09	MoMu
Pinoches, stockées à proximité de chaque trou à travers la coque	OK	4.03	MoMu
Cartes de navigation (pas uniquement électroniques)	OK	4.11.1	MoMu
Outils de navigation sur la carte	OK	4.11	MoMu
Annuaire des marées, journal de bord (bloc marine par ex)	OK	D240	
Phare de recherche 400 LUMENS si LED étanche IP 67, avec ampoules (sauf Led), piles, batteries de rechange	OK	4.07.a	MoMu
Lampe torche étanche IP 67 avec piles et ampoules de rechange	OK	4.07	MoMu
Outillage et pièces de rechange adaptés à la nature et la durée navigation	OK	4.16.1	MoMu
Outillage pour déconnecter ou sectionner le gréement	OK	4.16.2	MoMu
1 voile suédoise ou ris GV réduisant le guindant d'au moins 40%	OK	4.26.3	MoMu
1 combinaison de survie/personne	OK	Imoca/Ocean Fifty	

Je soussigné (e) Viola Dezun

Skipper du bateau PRINCESSE GATHOUVE II

Certifie sur l'honneur, avoir à bord, l'équipement et matériel de sécurité rendu obligatoire par la législation de mon pays (D240 modifiée depuis Juillet 2019), ainsi que le matériel listé dans ce document.

Date : 02/04/2024

Signature du responsable du bateau



Pour tous renseignements contacter :
 Hervé GAUTIER Directeur de Course 06.11.60.82.22
 Dominique FLAYAC Comité Technique 06.32.99.58.95